



Rodez, le 12 février 2019

Déclaration liminaire :

Monsieur le Président,

Nous ne sommes pas loin de 2022, et 2019 montre déjà les pistes de réflexions tous azimuts de notre belle classe dirigeante et les dégâts auxquels on pourrait bien s'attendre.

A renfort de calendrier serré, très serré, il vous est demandé de redéfinir le maillage local et les missions qui pourraient rester dans l'Aveyron. Et au vu de ce qui se passe déjà dans d'autres services administratifs, vous comprendrez que l'optimisme n'est pas à l'ordre du jour.

Et pour cause, les discours d'économies à tout va, la promotion à marche forcée des moyens modernes de déclaration et de communication avec notre administration (obligation de télédéclarer, de télépayer, les caisses sans numéraire, prélèvement à la source...), la fermeture progressive d'un maximum de services d'accueil, les économies en personnel qui de fait se répercutent directement sur le fonctionnement interne de la DGFIP, tout cela éloigne l'utilisateur lambda de nos services. Et pourtant, les besoins en Service Public n'ont pas changé : la fréquentation et les questions posées à nos guichets le démontrent.

Malgré ce contexte difficile, ce sont les agents qui subissent mais assument toujours avec professionnalisme leur mission, au plus près des usagers. Et pourtant, la reconnaissance n'est pas là ! Le salaire, la promotion, les difficultés de mutations, les conditions de travail qui se dégradent, les restructurations qui obligent à un éloignement forcé, tout ceci résume les mauvaises nouvelles auxquelles sont confrontés les collègues.

Alors, pour tenter de soi-disant améliorer certaines conditions, la DGFIP propose le remède télétravail. Mais ce nouveau mode de fonctionnement est-il aussi idyllique que la documentation le laisse envisager ? Certes, si des propositions paraissaient favorables à l'agent, **FO DGFIP** n'y serait bien sûr pas opposé. Avant de se prononcer, les élus FO seront très vigilants quant à la mise en œuvre effective de cette mesure. Il est plus que nécessaire de mettre en avant avantages et inconvénients de ce nouveau mode de travail, afin que chacun puisse opter pour un système en toute connaissance de cause. Mais, plus philosophiquement, le but ultime n'est-il pas plus un palliatif au manque de moyens et un nouveau justificatif au resserrement du réseau et aux suppressions d'emplois ?

FO DGFIP revendique donc toujours, pour assurer un Service Public de proximité ainsi que pour la protection de ses agents :

- l'arrêt des suppressions d'emplois.
- le maintien des missions, des structures et du Service Public de proximité.
- le dégel du point d'indice et une véritable reconnaissance salariale.



Les représentants FODGFIP-12.